

PROCES ATTENTAT DE VILLEJUIF I LE PRINCIPAL ACCUSE, SID ADHMED GHLAM, FAIT APPEL DE SA CONDAMNATION

vendredi 13 novembre 2020, par [Thémis](#)

Après un mois de procès qui s'est déroulé dans une ambiance relativement sereine malgré la douleur prégnante de la famille d'Aurélie Châtelain que la FENVAC accompagnait quotidiennement, nous apprenons aujourd'hui que le principal accusé Sid Ahmed Ghlam a interjeté appel de sa condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité.

Si ce recours était prévisible, il n'en était pas moins redouté et la FENVAC bien que sensible au respect des droits de la défense, regrette que la famille d'Aurélie Châtelain déjà éprouvée par ce premier procès soit de nouveau confrontée à la difficulté d'une audience pénale.